



Extrait du registre des délibérations  
Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix  
Séance du Mardi 27 mai 2025

**SESSION ORDINAIRE**

**Date de la convocation :**

21 mai 2025

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 16

Présents : 10

Votants : 11

**Présidence de séance**

Henri BILLON

**Secrétaire de séance**

Bernard FLOCH

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mai, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle 10-11 à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Finistère Morlaix sous la Présidence de Monsieur Henri BILLON.

**PRÉSENTS :**

**Morlaix communauté** : Jean-Paul VERMOT, Christophe MICHEAU, Nicole SEGALEN-HAMON, Bernadette AUFFRET.

**Communauté de communes du Pays Landivisiau** :

Henri BILLON, Marie-Claire HENAFF, Laurence CLAISSE, Robert BODIGUEL.

**Haut-Léon communauté** : Bernard FLOCH, Jean-Noël EDERN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

**POUVOIR :**

**Morlaix communauté** : Solange CREIGNOU a donné pouvoir pour la représenter à Jean-Paul VERMOT

**ABSENTS :**

**Morlaix communauté** : Solange CREIGNOU, Anne-Catherine LUCAS, Julien KERGUILLEC, Guy PENNEC.

**Haut-Léon communauté** : Jacques EDERN, Aline CHEVAUCHER.

**Séance de Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 27 mai 2025**

<b>OBJET</b>	- ETAT DES LIEUX DES TRAVAUX REALISES DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU CLS 2 - PROPOSITION DE PROGRAMME D' ACTIONS DU CLS 2 - CALENDRIER DE FINALISATION DES TRAVAUX D'ELABORATION
<b>ACTE</b>	CS-2025-03-N18
<b>RAPPORTEUR (S)</b>	BERNARD FLOCH

L'élaboration du second Contrat Local de Santé (CLS) développé à l'échelle du Pays est en cours.

Ce dispositif, inscrit dans le cadre de la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires), vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en adaptant les actions aux besoins spécifiques de la population locale.

5 axes prioritaires et 1 axe transversal ont été priorités dans le cadre des travaux d'élaboration du contrat. Ils se traduisent par 25 fiches actions.

Axe transversal : Coordination des acteurs à l'échelle Pays (coordination et communication)

1. Prévention et promotion de la santé (santé mentale des jeunes, conduites à risques, alimentation, santé environnement et activité physique).
2. Favoriser l'accès et le recours aux soins et le dépistage (action d'aller-vers via des consultations délocalisées, la télémédecine, dépistage, lutte contre le non-recours, l'émergence de nouvelles compétences des professionnels de santé).
3. Accompagnement des personnes vulnérables et de leurs aidants (personnes âgées, personnes en situation de handicap, santé mentale).
4. Attractivité (des métiers du sanitaire, médico-social, social et du territoire/ charte de non-concurrence)
5. Participation citoyenne et mobilisation des usagers comme acteurs de santé

<b>AXE TRANSVERSAL : COORDINATION DES ACTEURS A L'ECHELLE DU PAYS</b>	
<b>Action</b>	
Coordination	Favoriser la coordination des acteurs en organisant des temps de partage et d'échange entre professionnels du territoire
Communication	- Mettre à disposition des outils permettant d'orienter les publics et favoriser une communication commune des actions locales - Cartographie des besoins et des demandes en matière de santé : création d'un observatoire (données statistiques sur accès aux soins)

<b>AXE 1 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE</b>		
<b>Action</b>	<b>Prioritaire</b>	<b>Spécifique</b>
Engager des actions spécifiques sur la santé mentale des jeunes	X	
Poursuivre le développement des actions de prévention des comportements à risques : jeux, réseaux sociaux, tabac, alcool, vie affective et sexuelle et proposer un temps fort annuel sur les risques liés à l'exposition aux écrans	X	
Sensibiliser sur les violences intrafamiliales : sensibiliser la population, sensibilisation des professionnels sur le repérage et le recueil de la parole, structuration de consultations pluridisciplinaires au CHPM	X	
Développer les Compétences Psycho Sociales (formation, sensibilisation, déploiement d'actions)	X	
Renforcer le soutien à la parentalité en proposant la création de lieux ressources, en proposant des formations spécifiques (à voir positionnement CAF)	X	
Accès à la nature		X
Communication positive sur les enjeux littoraux		X
Qualité de l'air intérieur		X
Alimentation (sensibilisation à une meilleure alimentation, ordonnance verte, projet MALIN)		X
Aménagement du territoire et mobilité douce (en réflexion avec les liens à opérer dans le cadre du SCOT)		X
Promouvoir l'activité physique adaptée (actions MSS)		X
Accompagner les publics vers l'activité physique (actions EPCI)		X

<b>AXE 2 : FAVORISER L'ACCES ET LE RECOURS AUX SOINS ET LE DEPISTAGE</b>		
<b>Action</b>	<b>Prioritaire</b>	<b>Spécifique</b>
-Faire émerger des dispositifs non présents, innovants sur le territoire comme des dispositifs d'aller vers : consultations délocalisées. -Actions de dépistage organisé	X	
Promouvoir les nouvelles compétences qui permettent de gagner du temps médical (IPA, Assistants Médicaux) pour aider les médecins généralistes à coordonner le parcours (prise des rendez-vous spécialistes...)		X

<b>AXE 3 : ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VULNERABLES ET DES AIDANTS</b>		
<b>Action</b>	<b>Prioritaire</b>	<b>Spécifique</b>
Créer un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) à l'échelle du Pays de Morlaix	X	
Action d'aller vers/ itinérance – médiation en santé	X	
Favoriser l'accès aux droits des personnes et des aidants	X	
Organiser des temps d'information et développer des expérimentations visant à dé-stigmatiser le handicap auprès de la population		X
Poursuivre la réflexion sur l'accompagnement des personnes handicapées et/ou des personnes vieillissantes présentant des troubles psychiques		X
Accompagner les aidants en favorisant les actions de prévention et de répit / Promouvoir le rôle des aidants et de la pair-aidance		X
Prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées	X	

<b>AXE 4 : ATTRACTIVITE</b>		
<b>Action</b>	<b>Prioritaire</b>	<b>Spécifique</b>
Poursuivre le travail engagé autour de l'attractivité des métiers et l'attractivité du territoire du Pays de Morlaix afin de favoriser l'accueil de nouveaux professionnels de santé et du medico-social	X	
Poursuivre le travail sur le territoire avec l'accompagnement aux communes et le développement de l'exercice coordonné	X	

<b>AXE 5 : PARTICIPATION CITOYENNE ET MOBILISATION DES USAGERS COMME ACTEURS DE SANTE</b>		
<b>Action</b>	<b>Prioritaire</b>	<b>Spécifique</b>
Informier, communiquer auprès des habitants pour qu'ils deviennent acteurs : « pouvoir d'agir »		X

Après avoir entendu le rapporteur et pris connaissance du dossier ;

#### **DELIBERATION**

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à la majorité, Emet un AVIS FAVORABLE sur le projet de plan d'actions du CLS pour la période 2025-2030 :**

Présents	10
Pouvoir	01
Votants	11
Pour	11
Contre	00
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 27 mai 2025

Le Président  
HENRI BILLON

